Mardi 9 janvier 2023 // / www.chimayville.be // aude.dardenne@chimayville.be

Samedi 13 janvier 2024
Run& Bike de Baileux.
8km et 16 km. Départ 14h30.

Si vous êtes intéressé(é) de remplir une mission dans un bureau électoral le jour des élections, vous pouvez vous faire connaître auprès du service des élections par email : elections@chimayville.be

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL dès 7h30

Le 15 janvier : Escaillère - Rièzes - Baileux - Boutonville- Bourlers- Chimay centre
Le 16 janvier : Lompret - Vaulx - Virelles - Forges
Le 17 janvier : Villers-la Tour Saint Remy - Salles - Robechies
Attention : les sapins doivent être dépourvus de leurs décorations, placés sur le trottoir mais laissant accès aux piétons.

La Ville de Chimay souhaite à l'ensemble de ses citoyens une merveilleuse année 2024.

Concert de l'An 2024 - Centre Culturel de CHIMAY - Samedi 13 janvier à 20h
PAF - 20 euros - Prévente 15 euros - Etudiant 10 euros
Infos et réservations : 060/21.22.10 billetteriecchimay@gmail.com

Information pour les futurs parents

Afin d'établir la filiation dès la naissance de votre enfant, nous vous invitons à vous présenter, tous les deux, au service aux citoyens (état civil) avec vos cartes d'identité et l'attestation du gynécologue ou de la sage-femme pour établir un acte de reconnaissance prénatale.
Cette démarche, si elle n'est pas obligatoire, a pour objectif d'établir la filiation voulue par les parents. Les conséquences juridiques découlant de l'absence de reconnaissance prénatale sont source de difficultés que vous pouvez éviter grâce à cette démarche. Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au 060/303.700

L'Echevine de l'Information, J. VAN TONGELEN / / Le Bourgmestre, D. DANVOYE